



## Tarifs hébergement lycéens 2024

Les tarifs sont décidés par la Région Nouvelle-Aquitaine par année civile (janvier 2024 - décembre 2024).  
Ils ont été votés au Conseil d'Administration du 28/11/2023 du Lycée Camille Guérin

<b>Echéancier des prélèvements</b>					
<b>ECHEANCES</b>			<b>QUALITE</b>		
	Mois	Date de prélèvement	Interne	Interne externé	Demi pensionnaire
Total du trimestre			510,08 €	427,36 €	180,24 €
Prélèvement mensuel	Janvier	05/01/2024	171,00 €	143,00 €	61,00 €
	Février	05/02/2024	171,00 €	143,00 €	61,00 €
	Mars	06/03/2024	168,08 €	141,36 €	58,24 €
Total du trimestre			378,16 €	316,83 €	133,62 €
Prélèvement mensuel	Avril	05/04/2024	127,00 €	106,00 €	45,00 €
	Mai	06/04/2024	127,00 €	106,00 €	45,00 €
	Juin	06/06/2024	124,16 €	104,83 €	43,62 €
Total du trimestre			633,20 €	530,51 €	223,74 €
Prélèvement mensuel	Octobre	04/10/2024	212,00 €	177,00 €	75,00 €
	Novembre	05/11/2024	212,00 €	177,00 €	75,00 €
	Décembre	05/12/2024	209,20 €	176,51 €	73,74 €
Tarif annuel			1 521,44 €	1 274,70 €	537,60 €

Ce document tient lieu d'échéancier - conservez-le  
Quand vous recevrez votre avis trimestriel, le montant indiqué sera un récapitulatif des sommes prélevées du trimestre si vous avez opté pour ce mode de paiement